

Éléments chiffrés

206

206 écoles d'ingénieur-e-s

134 523 élèves ingénieur-e-s en formation initiale en 2015-2016, dont 28,4 % de femmes et 14,3 % d'étudiant-e-s étrangères

134 523

Plus de 2/3 des étudiant-e-s préparant un diplôme de niveau Master dans le domaine des sciences et technologies sont en formation d'ingénieur-e-s

2/3

Hausse de 130 % des effectifs dans les formations d'ingénieur-e-s

+ 130 %

Augmentation de 222 % du nombre d'étudiant-e-s en écoles d'ingénieur-e-s en formation initiale en 25 ans

+ 222 %

34,4 % des élèves ingénieur-e-s sont titulaires d'une bourse sur critères sociaux en 2015-2016

34 %

50 % des doctorant-e-s en sciences et technologies sont formé-e-s par des chercheurs des écoles d'ingénieur-e-s

50 %

54 % des chercheurs en entreprise sont des ingénieur-e-s diplômé-e-s

54 %

610 euros est le montant annuel des droits de scolarité dont s'acquittent 71 % des élèves ingénieur-e-s

610 €

Près de 15 % des ingénieur-e-s diplômé-e-s en 2014 ont suivi leur formation par apprentissage

15 %

79 % des ingénieur-e-s diplômé-e-s en 2015 ont trouvé un emploi moins de deux mois après l'obtention de leur diplôme

79 %

Début 2016, près d'un million d'ingénieur-e-s diplômé-e-s par une école française sont recensé-e-s

960 000

Le taux de chômage des ingénieur-e-s est 3 fois inférieur à celui de l'ensemble de la population active française

x3

cdefi
Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

Écoles d'ingénieur-e-s : une chance pour la France de demain

**PROPOSITIONS DE LA CDEFI POUR RENFORCER
LES FORMATIONS D'INGÉNIEUR-E-S,
UN ATOUT MAJEUR POUR L'AVENIR DE LA JEUNESSE
ET LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE**

À PROPOS DE LA CDEFI

Conférence institutionnelle constituée en association loi de 1901, la CDEFI représente l'ensemble des directeurs et directrices des établissements, ou composantes d'établissements, publics et privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur-e diplômé-e. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieur-e-s, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CONTACT

CDEFI
44 rue Cambonne – 75015 Paris
Tél. standard : 01 85 65 25 25
www.cdefi.fr



@Cdefi



CDEFI



DeviensIngenieur

cdefi

Les écoles d'ingénieur-e-s constituent un atout majeur pour l'enseignement supérieur et la recherche français, et plus généralement pour la France, son essor économique et son attractivité internationale.

Basé sur le triptyque **formation – recherche – innovation**, cet atout doit être soutenu et développé afin de proposer des parcours professionnels ambitieux à notre jeunesse et de contribuer au développement économique de nos territoires.

De manière générale, la CDEFI souhaite que soit :

- **AUGMENTÉE À 2 % LA PART DU PIB CONSACRÉE AUX DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : SOIT 1 MILLIARD D'EUROS PAR AN PENDANT LE PROCHAIN QUINQUENNAT**
- **NOMMÉ-E UN-E MINISTRE DE PLEIN EXERCICE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE**
- **MENÉE UNE POLITIQUE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE EFFECTIVE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE ET LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA)**

Augmenter le nombre d'ingénieur-e-s diplômé-e-s de **50 %** pendant le quinquennat

- 50 000 ingénieur-e-s diplômé-e-s par an à l'horizon 2022
- Soutenir cette croissance des effectifs par une augmentation de la dotation des écoles d'ingénieur-e-s de 700 millions d'euros pendant 5 ans
- Financer les investissements liés à la transformation numérique à hauteur de 100 millions d'euros pendant le quinquennat

Renforcer les dispositifs permettant une **ouverture sociale** et la **parité** femme-homme

- Mettre en place des politiques de sécurisation des parcours des étudiant-e-s
- Susciter, développer et accompagner la diversité étudiante
- Soutenir les actions de promotion des études et métiers d'ingénieur-e-s auprès des jeunes filles
- Apporter un soutien accru à l'opération Ingénieuses

Encourager le développement de la formation d'ingénieur-e par **apprentissage** vecteur de **diversité** et de **compétitivité** du tissu économique français

- Généraliser des outils de transparence sur les coûts réels afin d'en permettre la bonne compréhension par les financeurs
- Améliorer la prise de conscience des enjeux et des bénéfices liés au développement de filières d'apprentissage performantes, reposant sur une offre de formation dédiée
- Répartir de manière équilibrée les financements des Régions entre les différents niveaux de formation

Faire des écoles d'ingénieur-e-s le fer de lance de la **compétitivité industrielle** et inscrire pleinement l'action des écoles d'ingénieur-e-s dans la **compétition internationale**

- Le développement de plateformes technologiques performantes au sein des écoles d'ingénieur-e-s pour les PME et ETI
- Un renforcement du rôle pilote des écoles d'ingénieur-e-s dans l'accompagnement des mutations technologiques, numériques et sociétales des entreprises
- Sécuriser la croissance des entreprises créées par des jeunes diplômé-e-s
- La possibilité pour les écoles, quel que soit leur statut, de délivrer leurs diplômes sur leurs campus à l'étranger

Lever les obstacles politiques et juridiques pour permettre la création d'instituts technologiques de dimension **territoriale** et **nationale**

- Créer un nouveau statut juridique dérogatoire pour soutenir la dynamique des sites
- Mettre en place des mécanismes d'aide et d'accompagnement aux regroupements d'écoles d'ingénieur-e-s